

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, que le Conseil municipal de la municipalité de Kamouraska statuera lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 5 mai 2025, à 20h**, à la salle communautaire située au 67, avenue Morel, Kamouraska, sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet:

- Une demande de dérogation mineure est requise afin pour la réfection et l'agrandissement de la galerie avant qui va empiéter dans la marge avant minimale de 2,0 mètres prescrite au *Règlement de zonage numéro 1991-02*.

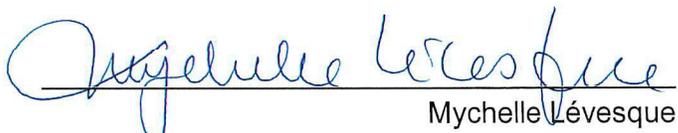
Identification du site concerné :

- Propriété connue comme étant le lot 6 631 061, situé au 210, avenue Morel.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la consultation publique qui se tiendra avant la séance ordinaire du conseil municipal, le même jour à **19h30**.

DONNÉ À KAMOURASKA

CE 17^{ÈME} JOUR D'AVRIL 2025

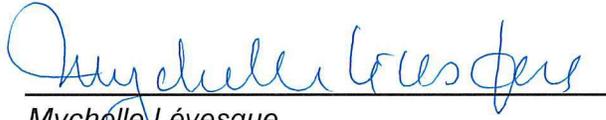


Mychelle Lévesque
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière, affirme avoir affiché cet avis public aux deux endroits prévus par la municipalité soit sur le tableau d'affichage extérieur et sur le site Internet.

En foi de quoi, j'ai signé ce 17^e jour d'avril 2025 à Kamouraska.



Mychelle Lévesque